



27190



Séance du conseil municipal du 22 septembre 2016

## 1. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de voter à l'unanimité la répartition suivante des subventions aux associations :

Amicale des Donneurs de Sang	50 €
Amis des Monuments et Sites de l'Eure	40 €
Association des Parents d'Elèves de Conches	50 €
Anciens Combattants du Fidelaire	250 €
Centre Incendie et Secours de la Neuve-Lyre	100 €
Club canin	150 €
Club de la Gaieté du Fidelaire	250 €
Comice agricole de Conches	45 €
Croix d'or	50 €
Entente amicale Union	50 €
Floralies départementales	60 €
Fondation du patrimoine	45 €
Football club Fidelaire/Ferrière	1 400 €
Gymnastique Volontaire du Fidelaire	1 040 €
l'ARPA	50 €
Les Voix de la Risle	60 €
Sauvegarde de l'Art Français	50 €
Société de chasse du Fidelaire	160 €
Tennis de table du Fidelaire	1 000 €
<b>Total</b>	<b>4 900 €</b>

## 2. AMENAGEMENT DE LA PLACE : DEVIS MAITRISE D'OEUVRE

Il est décidé de faire procéder à l'aménagement du centre-bourg pour sécuriser certaines voies et rendre accessibles les commerces et autres services.

La maîtrise d'œuvre de cette opération est confiée au Département de l'Eure dans le cadre de la mission INGENIERIE 27 dont la proposition s'élève à 7 550 € ht soit 9 060 € ttc.

## 3. CREATION DE POSTE

Considérant qu'il convient de mettre à jour la situation d'un agent intercommunal, promu au 1<sup>er</sup> janvier 2016 dans sa collectivité principale, le conseil municipal décide de supprimer le poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe de 9.25 heures par semaine et de créer un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe de 9.25 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, grade correspondant à la promotion de l'agent.

## 4. FERMETURE DU COLLEGE DE LA BARRE EN OUCHE

Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée du courrier de la Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil relatif à la fermeture programmée par le Conseil Départemental du collège Jacques DAVIEL de la Barre.

Cet établissement public de coopération intercommunale a voté une motion contre cette fermeture.

Le conseil municipal décide de s'associer à cette motion et de se prononcer également contre cette fermeture programmée pour 2018

## 5. PLAN LOCAL D'URBANISME : MODIFICATIONS

Une procédure de modification simplifiée du P.L.U. va être engagée pour deux corrections du document graphique et pour mettre à jour le règlement.

## 6. PROJET DE SCHEMA DE MUTUALISATION

Un avis favorable est émis sur le rapport du projet de schéma de mutualisation 2015-2020 établi par la Communauté de Communes du Pays de Conches conformément à l'article L.5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales que la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des Collectivités Territoriales a créé.

## 7. AMENAGEMENTS DE CHEMINS AU SEIN DU DOMAINE DU GROUPEMENT DE LA DOREE

Vu les résultats de l'enquête publique et l'avis favorable du commissaire-enquêteur, le conseil municipal décide d'approuver l'aliénation, la création, la modification de tracés des chemins ruraux comme cela avait été convenu par décision du 15 octobre 2015 et donc de poursuivre la procédure légale pour la réorganisation des chemins au sein du domaine forestier du Groupement de la Dorée, et notamment de mettre en demeure les propriétaires riverains d'acquiescer les chemins concernés.

## 8. QUESTIONS DIVERSES

Subvention matériel restaurant scolaire : une somme de 18 294 € est octroyée par le conseil départemental pour l'équipement de la cuisine du restaurant scolaire.

Locaux de la bibliothèque : ce service étant supprimé, les locaux se trouvent libres. C'est le centre de loisirs qui va les occuper.

Création d'un lieu de dons : dans la même idée que la nourriture partagée (bacs de légumes), un lieu de dons va être créé près du pigeonnier pour déposer et/ou récupérer des effets de petite taille.

Fait au Fidelaire, le 28 septembre 2016

